CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E67483 **VALABLE JUSQU'AU** 03/06/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/1980
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/03/1980
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 1980 B 31

Siret : **318 201 175 00037**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 217278 OX
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 306909411803
Assurance Responsabilité Civile :
GAN 306909411803

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2022

Raison sociale : GUIGNERY ET VILLAMAUX

14 RUE DES PRES COLOMBEL
76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 42 47 18 **Fax :** 02 35 22 77 36
Portable : 06 86 61 76 39

Site Internet :
E-mail : contact@guigneryetvillamaux.fr

Responsabilité légale :
REMAUD PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	18/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.